



Communiqué de Presse



Le Brésil rejoint les pays partenaires pour le développement de la race « Trotteur Français » à l'international.

Paris le 15 février 2017

Dimanche 18 février, sur Vincennes l'hippodrome de Paris, la Société du Cheval Français (LeTROT) et la **Associação Brasileira dos Criadores do Cavallo Trotador (ABCCT)**, signeront une **convention pour la production** de chevaux « Trotteur Français » au **BRESIL**. Cette signature aura lieu **au Club des partenaires avant le Prix du BRESIL**. Son Excellence l'Ambassadeur du Brésil en France M. Paulo Cesar de Oliveira Campos sera présent à cette occasion.

Grâce à ce partenariat, les éleveurs brésiliens pourront faire naître des chevaux « Trotteur Français » qui bénéficieront des **mêmes avantages** que les chevaux « Trotteur Français » nés en France.

Le Brésil devient ainsi le **30^{ème} pays signataire** (*) de la convention de production « Trotteur Français ». Aujourd'hui, le pays compte 8 hippodromes dédiés aux courses de trotteurs, 226 propriétaires et 30 entraîneurs de trotteurs.

La politique de développement de la race « Trotteur Français » à l'international a été mise en place par LeTROT en 2000. Grâce à celle-ci, il a été noté en **2017**, à l'étranger :

- l'exportation de **670** chevaux.
- l'organisation de **1060** courses étrangères réservées aux « Trotteur Français » dont **5** groupes II.
- le versement de **3 786 092 euros** d'allocations dont **2 555 032 euros** versés par les fédérations étrangères
- la naissance de **283** produits « Trotteur Français ».
- l'enregistrement de **175** saillies.

(*) **29 pays signataires** : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Etats-Unis, Espagne, Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galle, Ecosse), Hongrie, Irlande, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Russie, Serbie, Slovénie, Suisse, Ukraine.

Source : LeTROT – « Département International » - 01 49 77 17 17